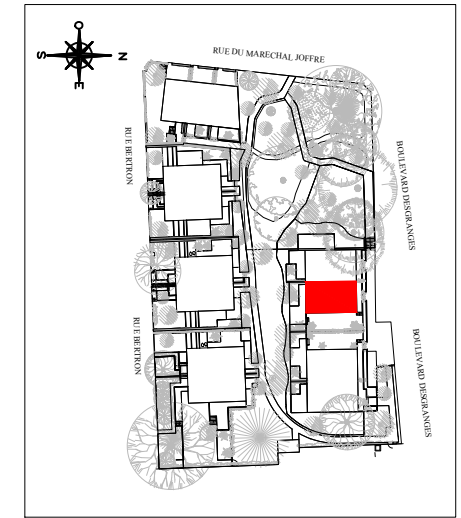


VILLA DU PARC 2
TYPE T5

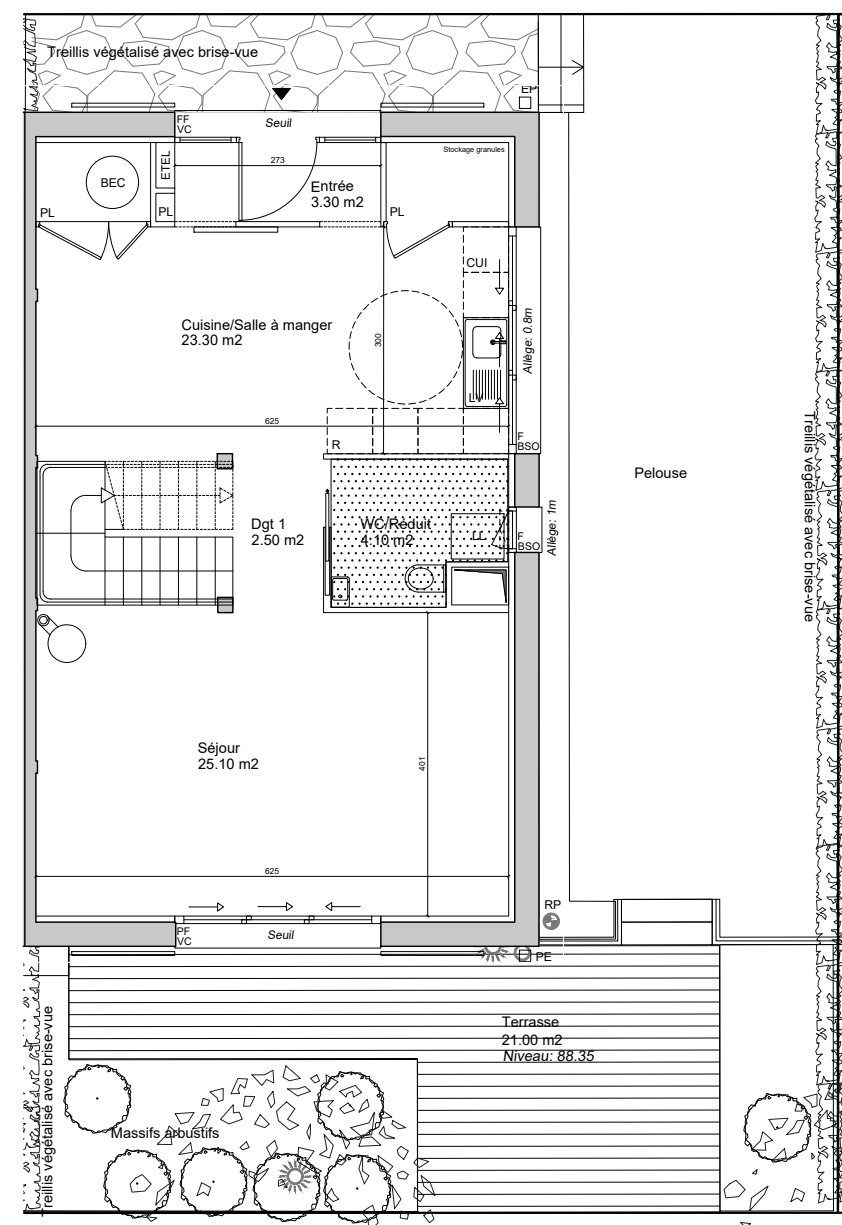
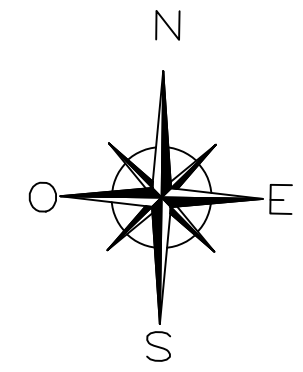
Entrée	3.30 m ²
Séjour	25.10 m ²
Cuisine/Salle à manger	23.30 m ²
Chambre 1	11.45 m ²
Chambre 2	11.95 m ²
Chambre 3	22.25 m ²
Chambre 4 ou bureau	9.40 m ²
Salle de bains	4.10 m ²
Salle d'eau 1	2.40 m ²
WC/Réduit	4.10 m ²
Dressing	2.10 m ²
Dégagement 1	2.55 m ²
Dégagement 2	4.15 m ²
Dégagement 3	1.05 m ²
SURFACE HABITABLE	127.20 m²
Jardin	75.20 m ²
Terrasse	21.00 m ²
TOTAL PRIVATIF	223.40 m²



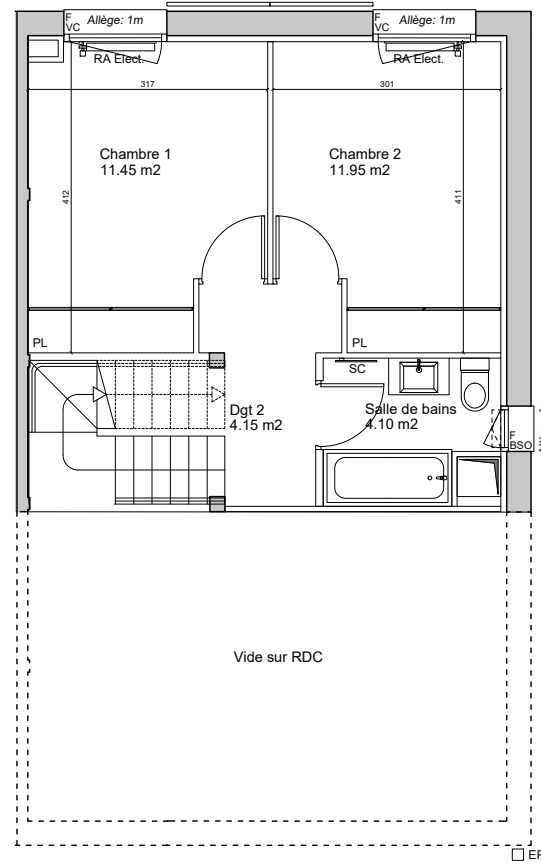
MAITRISE D'OUVRAGE(S)



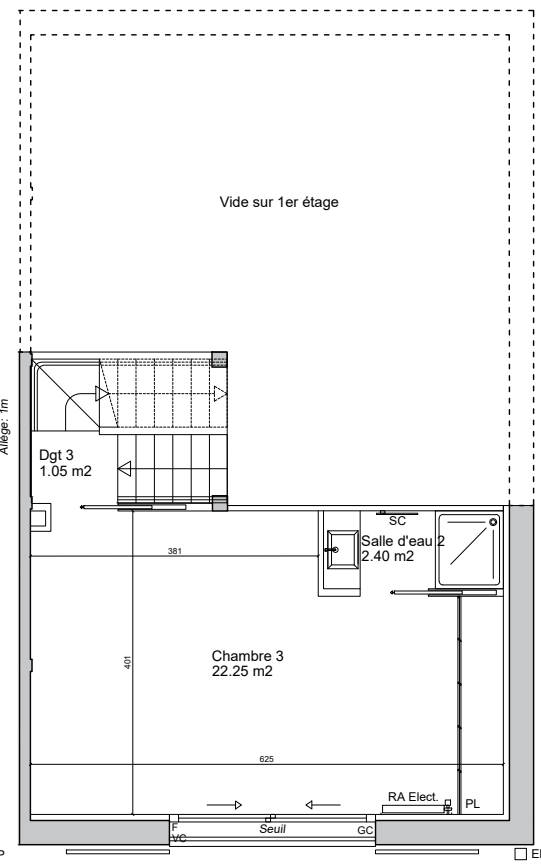
SCCV Sceaux Bertron
28 rue Escudier,
92100 Boulogne Billancourt



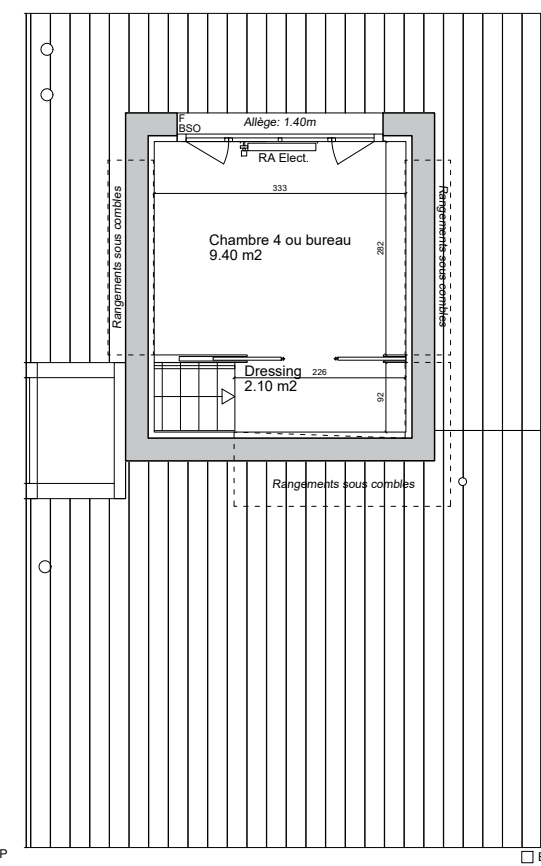
Plan RDC



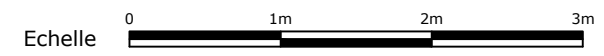
Plan 1^{er} étage



Plan 1.5^{ème} étage



Plan 2^{ème} étage



Plans niveaux	NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)	SYMBOLE	DESIGNATION	SYMBOLE	DESIGNATION	R	Réfrigérateur	All.v	Allège vitrée	ETEL	Tableau électrique	GC	Garde-corps	PE	Prise électrique ext.
		○	Espace libre dia. 1.50m	▒	Paillasse	CUI	Cuisson	F	Fenêtre	BEC	Ballon d'eau chaude	VC	Volet coulissant	RP	Robinet de puisage
Page 1/6	NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.	□	Aire de manoeuvre	▲	Accès principal/secondaire	LV	Lave-vaisselle	PF	Porte-fenêtre	PL	Placard	BSO	Brise-soleil	RA	Radiateur
		▒	Soffites et Faux plafonds	☀	Luminaires spot/applique	LL	Lave-linge	FF	Fenêtre fixe	EP	Eau pluviale	P	Poêle à granules	SC	Porte-serviette

DATE	indice
14/06/2022	F



VILLA DU PARC 2

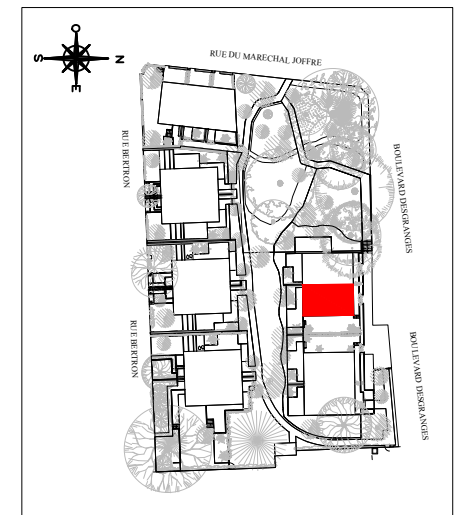
TYPE	T5
------	----

Entrée	3.30 m ²
Séjour	25.10 m ²
Cuisine/Salle à manger	23.30 m ²
Chambre 1	11.45 m ²
Chambre 2	11.95 m ²
Chambre 3	22.25 m ²
Chambre 4 ou bureau	9.40 m ²
Salle de bains	4.10 m ²
Salle d'eau 1	2.40 m ²
WC/Réduit	4.10 m ²
Dressing	2.10 m ²
Dégagement 1	2.55 m ²
Dégagement 2	4.15 m ²
Dégagement 3	1.05 m ²

SURFACE HABITABLE	127.20 m²
--------------------------	-----------------------------

Jardin	75.20 m ²
Terrasse	21.00 m ²

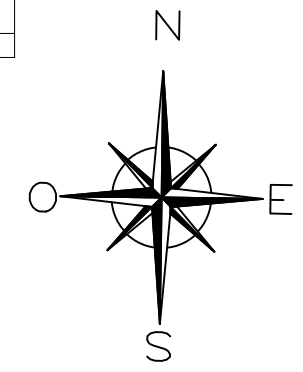
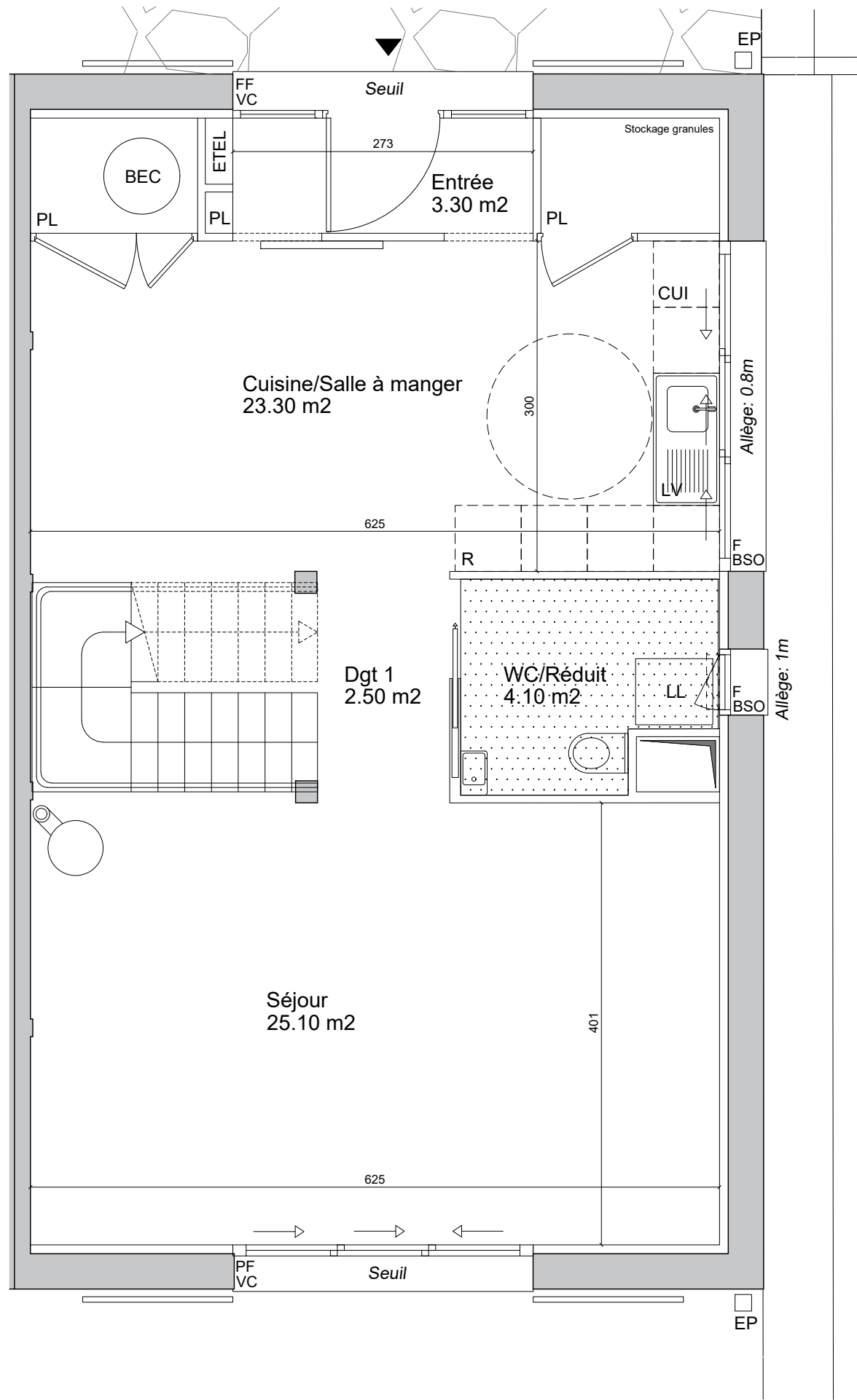
TOTAL PRIVATIF	223.40 m²
-----------------------	-----------------------------



MAITRISE D'OUVRAGE(S)



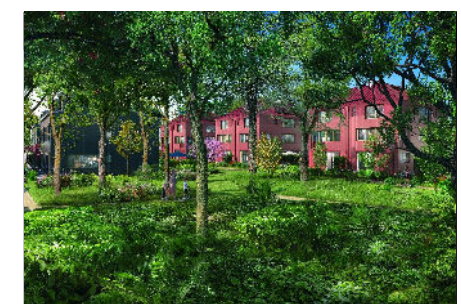
DATE	14/06/2022	indice	F
------	------------	--------	---



Plan RDC

Echelle 0 0.5m 1m 1.5m

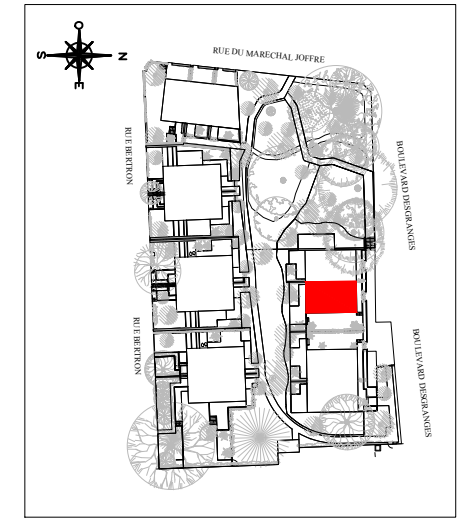
Plan RDC	NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1) NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.	SYMBOLE	DESIGNATION	SYMBOLE	DESIGNATION	R	Réfrigérateur	All.v	Allège vitrée	ETEL	Tableau électrique	GC	Garde-corps	PE	Prise électrique ext.
			Espace libre dia. 1.50m		Paillasse	CUI	Cuisson	F	Fenêtre	BEC	Ballon d'eau chaude	VC	Volet coulissant	RP	Robinet de puisage
Page 2/6			Aire de manoeuvre		Accès principal/secondaire	LV	Lave-vaisselle	PF	Porte-fenêtre	PL	Placard	BSO	Brise-soleil	RA	Radiateur
			Soffites et Faux plafonds		Luminaires spot/applique	LL	Lave-linge	FF	Fenêtre fixe	EP	Eau pluviale	P	Poêle à granules	SC	Porte-serviette



VILLA DU PARC 2
TYPE T5

Entrée	3.30 m ²
Séjour	25.10 m ²
Cuisine/Salle à manger	23.30 m ²
Chambre 1	11.45 m ²
Chambre 2	11.95 m ²
Chambre 3	22.25 m ²
Chambre 4 ou bureau	9.40 m ²
Salle de bains	4.10 m ²
Salle d'eau 1	2.40 m ²
WC/Réduit	4.10 m ²
Dressing	2.10 m ²
Dégagement 1	2.55 m ²
Dégagement 2	4.15 m ²
Dégagement 3	1.05 m ²

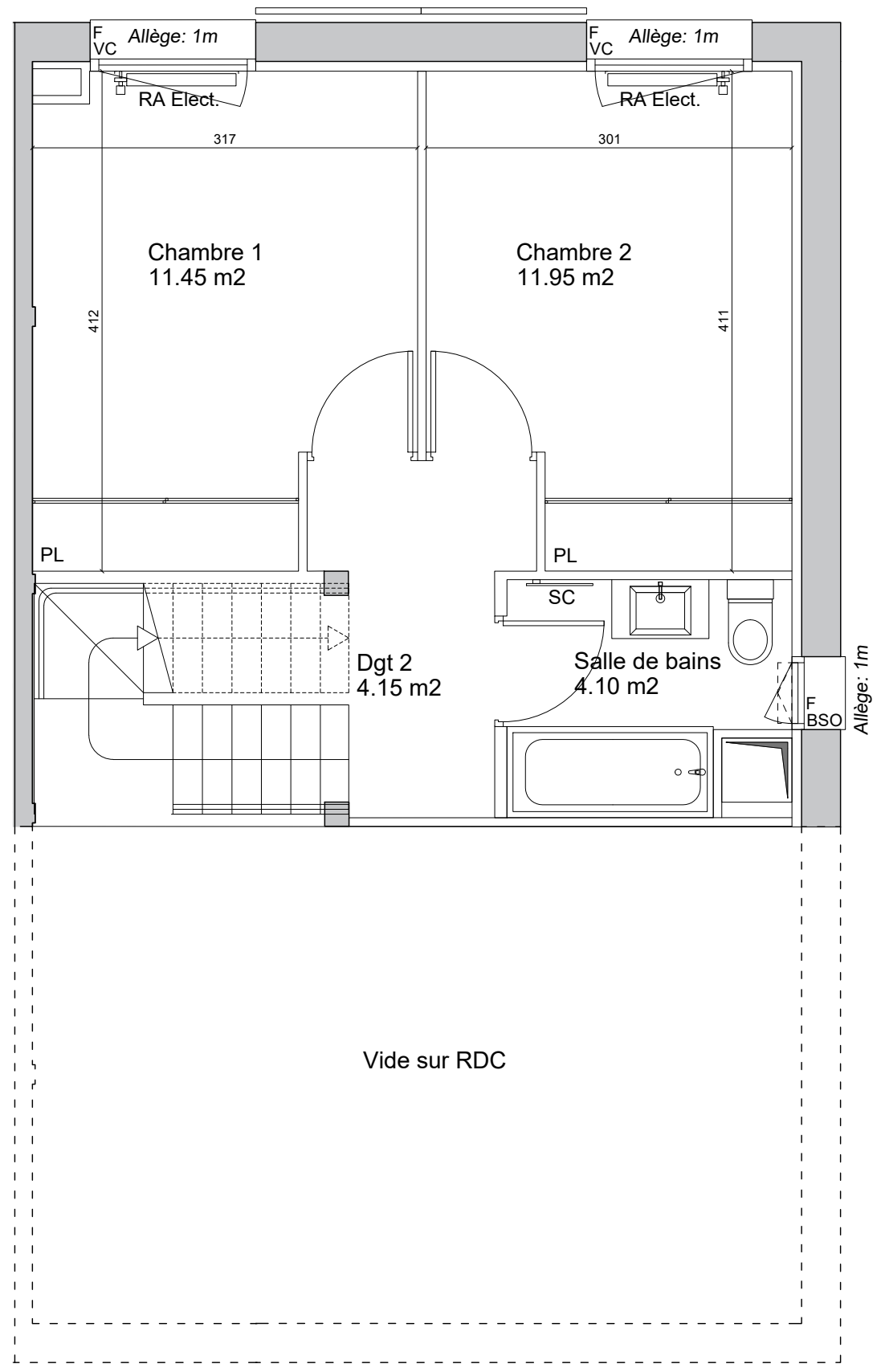
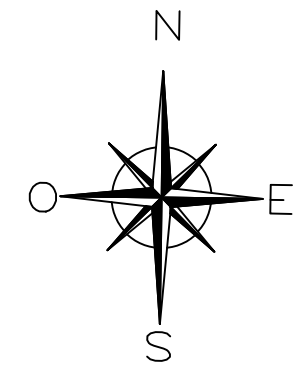
SURFACE HABITABLE	127.20 m²
Jardin	75.20 m ²
Terrasse	21.00 m ²
TOTAL PRIVATIF	223.40 m²



MAITRISE D'OUVRAGE(S)



SCCV Sceaux Bertron
28 rue Escudier,
92100 Boulogne Billancourt

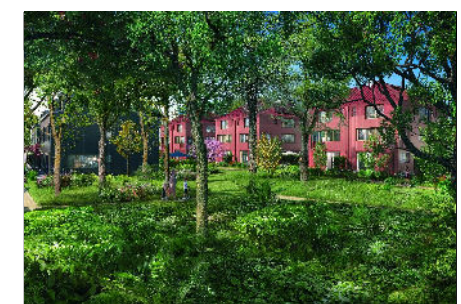


Plan 1^{er} étage

Echelle 0 0.5m 1m 1.5m

Plan R01	<p>NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)</p> <p>NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.</p>	SYMBOLE	DESIGNATION	SYMBOLE	DESIGNATION	R	Réfrigérateur	All.v	Allège vitrée	ETEL	Tableau électrique	GC	Garde-corps	PE	Prise électrique ext.
			Espace libre dia. 1.50m		Paillasse	CUI	Cuisson	F	Fenêtre	BEC	Ballon d'eau chaude	VC	Volet coulissant	RP	Robinet de puisage
Page 3/6			Aire de manoeuvre		Accès principal/secondaire	LV	Lave-vaisselle	PF	Porte-fenêtre	PL	Placard	BSO	Brise-soleil	RA	Radiateur
			Soffites et Faux plafonds		Luminaires spot/applique	LL	Lave-linge	FF	Fenêtre fixe	EP	Eau pluviale	P	Poêle à granules	SC	Porte-serviette

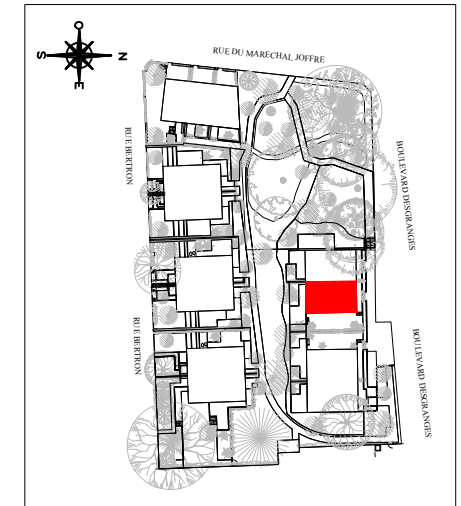
DATE	indice
14/06/2022	F



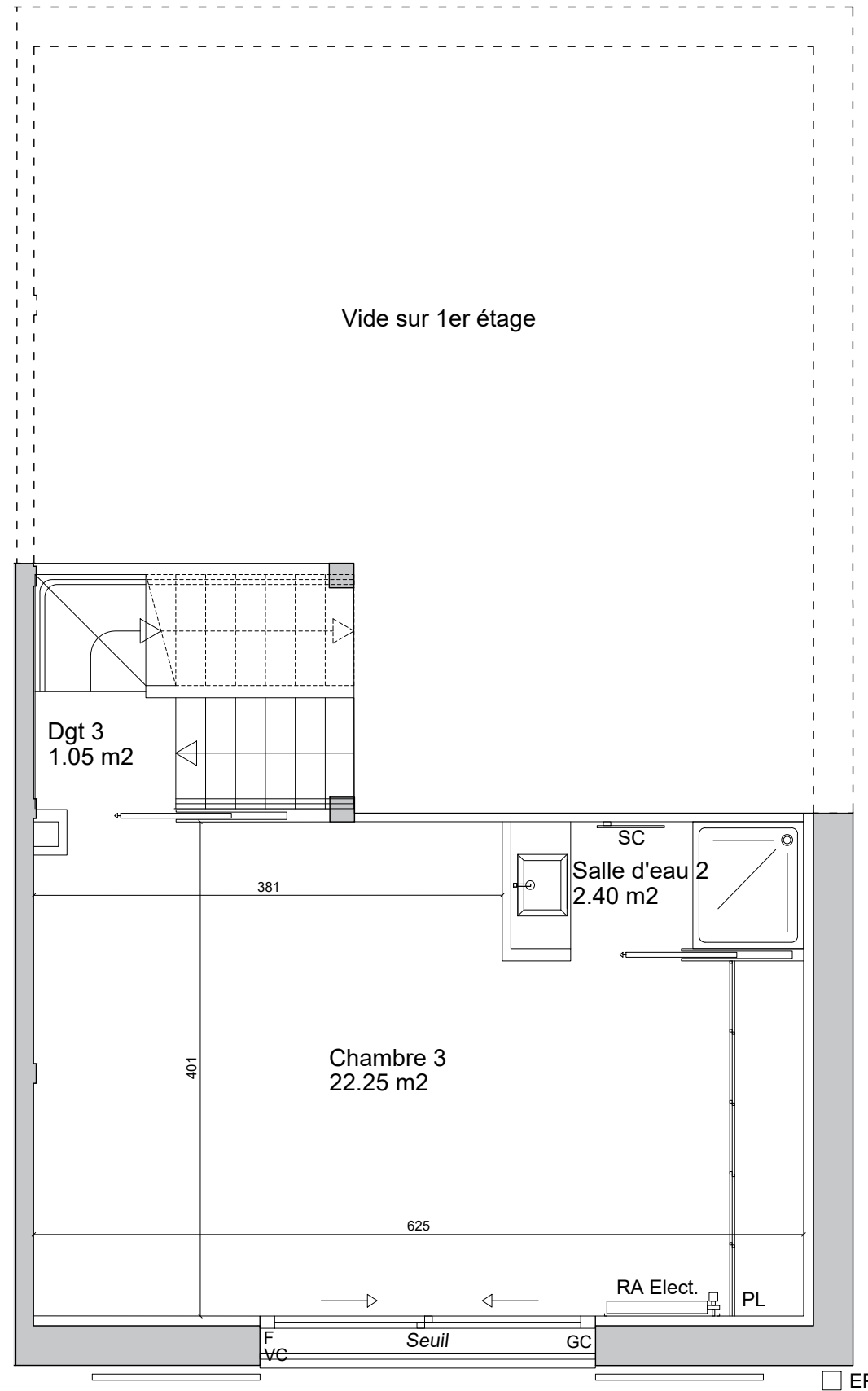
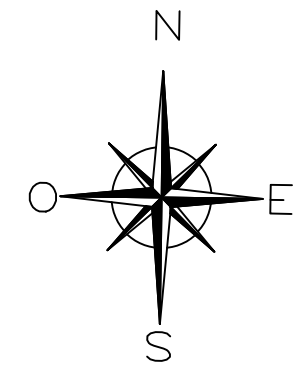
VILLA DU PARC 2
TYPE T5

Entrée	3.30 m ²
Séjour	25.10 m ²
Cuisine/Salle à manger	23.30 m ²
Chambre 1	11.45 m ²
Chambre 2	11.95 m ²
Chambre 3	22.25 m ²
Chambre 4 ou bureau	9.40 m ²
Salle de bains	4.10 m ²
Salle d'eau 1	2.40 m ²
WC/Réduit	4.10 m ²
Dressing	2.10 m ²
Dégagement 1	2.55 m ²
Dégagement 2	4.15 m ²
Dégagement 3	1.05 m ²

SURFACE HABITABLE	127.20 m²
Jardin	75.20 m ²
Terrasse	21.00 m ²
TOTAL PRIVATIF	223.40 m²



MAITRISE D'OUVRAGE(S)

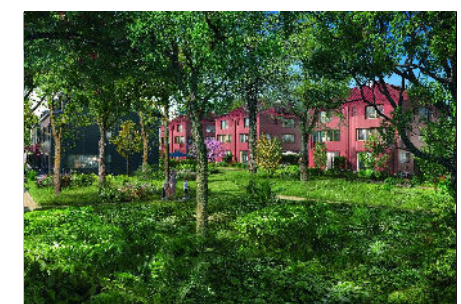


Plan 1.5ème étage

Echelle 0 0.5m 1m 1.5m

Plan R01.5	<p>NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)</p> <p>NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.</p>	SYMBOLE	DESIGNATION	SYMBOLE	DESIGNATION	R	Réfrigérateur	All.v	Allège vitrée	ETEL	Tableau électrique	GC	Garde-corps	PE	Prise électrique ext.
			Espace libre dia. 1.50m		Pailasse	CUI	Cuisson	F	Fenêtre	BEC	Ballon d'eau chaude	VC	Volet coulissant	RP	Robinet de puisage
Page 4/6			Aire de manoeuvre		Accès principal/secondaire	LV	Lave-vaisselle	PF	Porte-fenêtre	PL	Placard	BSO	Brise-soleil	RA	Radiateur
			Soffites et Faux plafonds		Luminaires spot/applique	LL	Lave-linge	FF	Fenêtre fixe	EP	Eau pluviale	P	Poêle à granules	SC	Porte-serviette

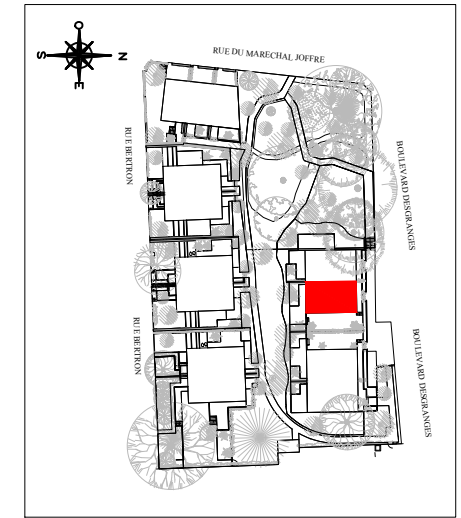
DATE	indice
14/06/2022	F



VILLA DU PARC 2
TYPE T5

Entrée	3.30 m ²
Séjour	25.10 m ²
Cuisine/Salle à manger	23.30 m ²
Chambre 1	11.45 m ²
Chambre 2	11.95 m ²
Chambre 3	22.25 m ²
Chambre 4 ou bureau	9.40 m ²
Salle de bains	4.10 m ²
Salle d'eau 1	2.40 m ²
WC/Réduit	4.10 m ²
Dressing	2.10 m ²
Dégagement 1	2.55 m ²
Dégagement 2	4.15 m ²
Dégagement 3	1.05 m ²

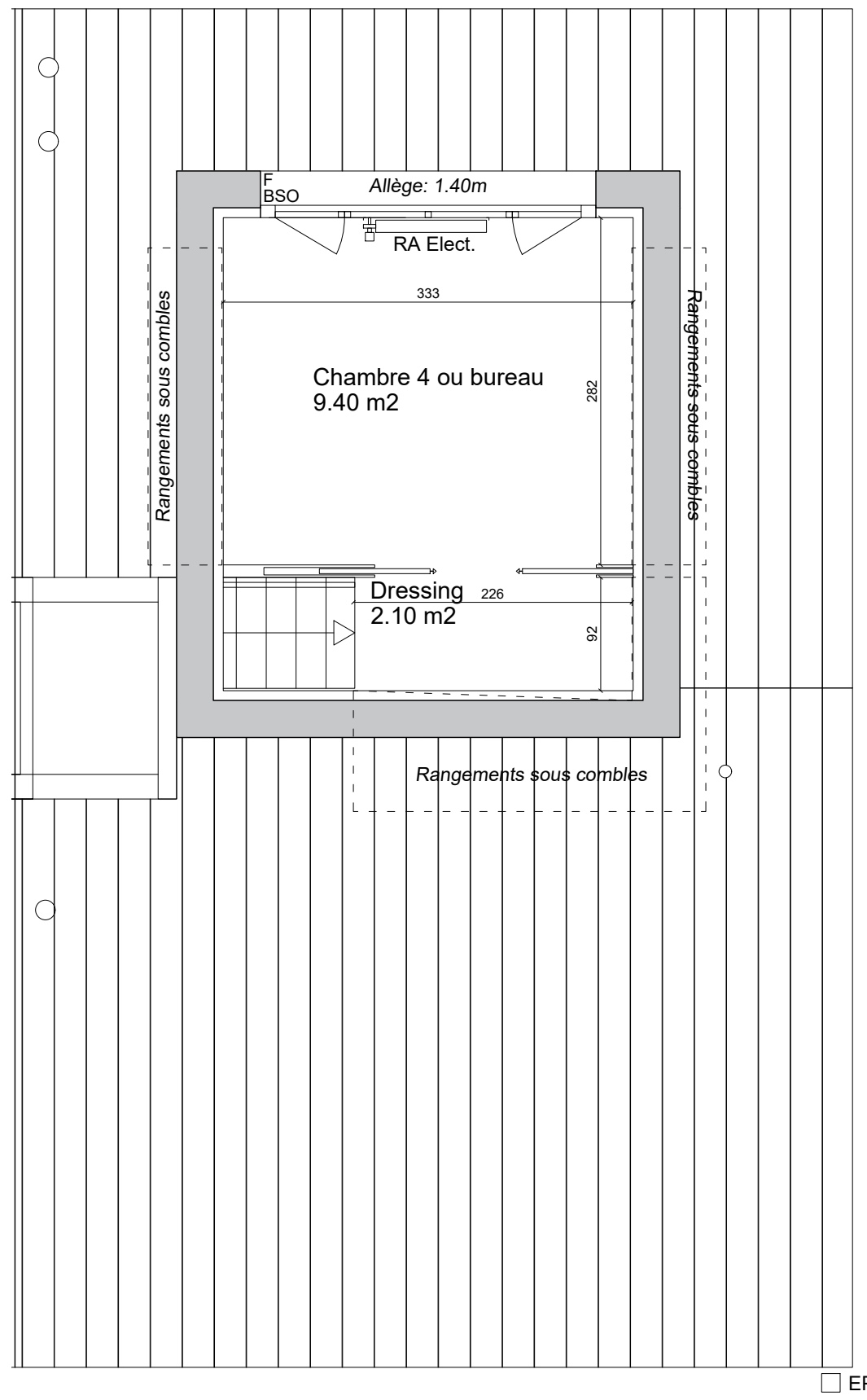
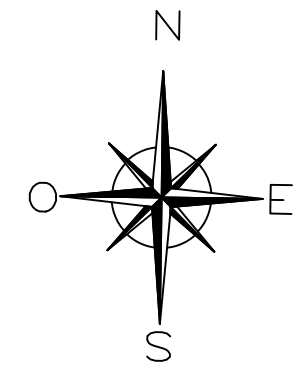
SURFACE HABITABLE	127.20 m²
Jardin	75.20 m ²
Terrasse	21.00 m ²
TOTAL PRIVATIF	223.40 m²



MAITRISE D'OUVRAGE(S)

inter construction
SCCV Sceaux Bertron
28 rue Escudier,
92100 Boulogne Billancourt

DATE	indice
14/06/2022	F



Plan 2ème étage

Echelle 0 0.5m 1m 1.5m

Plan R02	<p>NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)</p> <p>NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.</p>	SYMBOLE	DESIGNATION	SYMBOLE	DESIGNATION	R	Réfrigérateur	All.v	Allège vitrée	ETEL	Tableau électrique	GC	Garde-corps	PE	Prise électrique ext.
			Espace libre dia. 1.50m		Paillasse	CUI	Cuisson	F	Fenêtre	BEC	Ballon d'eau chaude	VC	Volet coulissant	RP	Robinet de puisage
			Aire de manoeuvre		Accès principal/secondaire	LV	Lave-vaisselle	PF	Porte-fenêtre	PL	Placard	BSO	Brise-soleil	RA	Radiateur
Page 5/6			Soffites et Faux plafonds		Luminaires spot/applique	LL	Lave-linge	FF	Fenêtre fixe	EP	Eau pluviale	P	Poêle à granules	SC	Porte-serviette



VILLA DU PARC 2

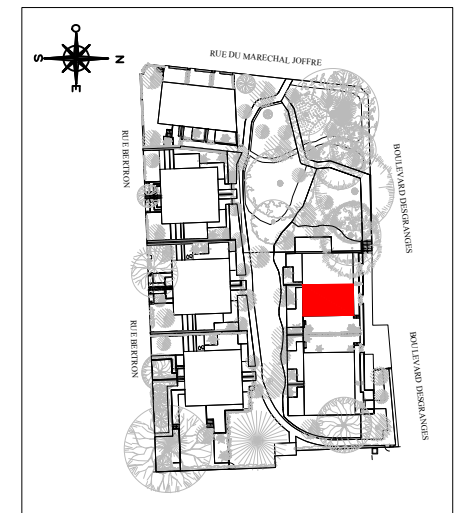
TYPE	T5
------	----

Entrée	3.30 m ²
Séjour	25.10 m ²
Cuisine/Salle à manger	23.30 m ²
Chambre 1	11.45 m ²
Chambre 2	11.95 m ²
Chambre 3	22.25 m ²
Chambre 4 ou bureau	9.40 m ²
Salle de bains	4.10 m ²
Salle d'eau 1	2.40 m ²
WC/Réduit	4.10 m ²
Dressing	2.10 m ²
Dégagement 1	2.55 m ²
Dégagement 2	4.15 m ²
Dégagement 3	1.05 m ²

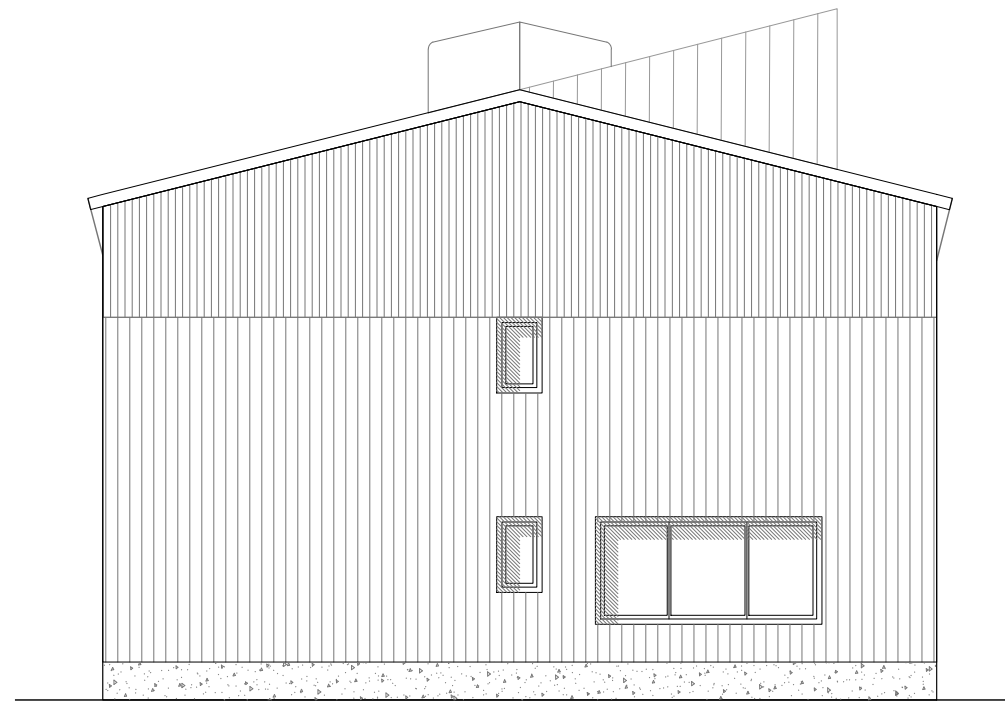
SURFACE HABITABLE	127.20 m ²
-------------------	-----------------------

Jardin	75.20 m ²
Terrasse	21.00 m ²

TOTAL PRIVATIF	223.40 m ²
----------------	-----------------------



Façade Nord



Façade Ouest



Façade Est



Façade Nord

Echelle 0 1m 2m 3m

Façades	NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)	SYMBOLE	DESIGNATION	SYMBOLE	DESIGNATION	R	Réfrigérateur	All.v	Allège vitrée	ETEL	Tableau électrique	GC	Garde-corps	PE	Prise électrique ext.
		○	Espace libre dia. 1.50m	▨	Paillasse	CUI	Cuisson	F	Fenêtre	BEC	Ballon d'eau chaude	VC	Volet coulissant	RP	Robinet de puisage
		□	Aire de manoeuvre	▲	Accès principal/secondaire	LV	Lave-vaisselle	PF	Porte-fenêtre	PL	Placard	BSO	Brise-soleil	RA	Radiateur
Page 6/6	NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.	▨	Soffites et Faux plafonds	☀	Luminaires spot/applique	LL	Lave-linge	FF	Fenêtre fixe	EP	Eau pluviale	P	Poêle à granules	SC	Porte-serviette

MAITRISE D'OUVRAGE(S)



DATE	14/06/2022	indice	F
------	------------	--------	---